

JOURNÉE D'ÉCHANGES PLURI-PROFESSIONNELS

Ministère des Solidarités et de la Santé, Salle Pierre Laroque
Mardi 21 novembre 2017, de 9h à 17h



Concilier valeurs hospitalières et contraintes économiques : Un enjeu majeur pour un système de santé en évolution

BULLETIN D'INSCRIPTION

Après enregistrement de votre inscription, vous recevrez une confirmation de participation par mail. **La facture sera adressée par courrier à l'issue de la formation et vaudra convention de formation simplifiée.**

Le bulletin dûment rempli, signé et tamponné est à retourner à la permanence ADH
Par courrier à : Permanence ADH / Centre Hospitalier Sainte Anne, 1 rue Cabanis 75014 Paris
Par e-mail à : permanence@adh-asso.org – **Par fax au :** 01 45 65 88 60

ATTENTION ! En cas de désistement au-delà du 15 novembre, la somme forfaitaire de 90 € sera facturée. Les annulations doivent être effectuées par fax ou par mail. **Toute annulation constatée et non signalée au préalable est due en intégralité.**

COORDONNÉES

Nom Prénom
 Fonction Établissement
 Adresse
 BP CP [][][][][] Ville
 Tél. pro Fax
 E-mail
 E-mail Service formation

CONDITIONS TARIFAIRES (FORMATION NON SOUMISE À TVA)

Prix de la formation :

- Professionnels de santé (Directeurs d'hôpital, Directeurs des soins, Médecins, Cadres de santé, Cadres administratifs, etc) : **150 € nets (déjeuner & pauses inclus)**
 - Retraités* : **30 €**
 - EDH*, étudiants, etc : **30 €**
 - Détachés : en cas de difficulté de prise en charge par votre structure d'accueil, contacter la Permanence ADH.
- (*Joindre le règlement à l'ordre de l'ADH avec l'inscription)

MODALITÉS DE RÈGLEMENT N° d'agrément ADH : 533 505 638 35

Paiement joint À facturer à l'établissement ANFH

Les mentions légales complètes de l'ADH sont accessibles sur le site adh-asso.org / rubrique **contactez-nous** ou auprès de la permanence.

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de celle indiquée supra)

Établissement
 Adresse
 BP CP [][][][][] Ville

CONTACTS

Inscriptions / Facturation : 01 45 65 76 92 / permanence@adh-asso.org

Bon pour accord du CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Date et signature du CONGRESSISTE